

Loiret → Actualités

ENVIRONNEMENT ■ Depuis avril, trente kilomètres de voies ferrées sont entretenus par des animaux

L'éco-pâturage sur les lignes ferroviaires

Réseau ferré de France Centre et Limousin conduit quatre chantiers d'éco-pâturage pour entretenir les emprises ferroviaires dans cinq communes du Loiret.

Coël Danse

coel.danse@centrefrance.com

À nes, moutons, vaches et poneys. Depuis avril et jusqu'à fin octobre, une soixantaine d'animaux assurent l'entretien de certaines sections de lignes ferroviaires non utilisées, dans cinq communes du Loiret. Hier, Emmanuel Laurent, directeur régional de Réseau ferré de France (RFF), présentait ce dispositif innovant à Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Une soixantaine d'animaux pendant sept mois

« C'est la première fois qu'une opération d'éco-pâturage de cette ampleur est menée sur le réseau ferroviaire français », souligne Pauline Louis, chargée de communication RFF. Pendant sept mois, sur les lignes Orléans-Gien et Orléans-Boiscommun, les animaux ont pâturé trente kilomètres de voies ferrées et leurs abords immédiats, à Saint-Denis-de-l'Hôtel, Châteauneuf-sur-



VÉGÉTATION. Les moutons de Marjorie Deruwez ont nettoyé les voies de Saint-Denis-de-l'Hôtel, entre autres. PHOTO THIERRY BOUIGOT

Une initiative qui donne des idées

Du côté de Saint-Denis-de-l'Hôtel, le maire, Jean-Pierre Garnier, espère vraiment pouvoir recourir à ce procédé. Rapidement, ses équipes vont étudier la faisabilité sur certains lieux, tels que la plaine située vers le parc municipal ou encore le site de l'ancien centre de loisirs. « Et en tant que président, je vois aussi soumettre l'idée à la communauté de communes. » D'autres projets du genre sont à l'étude à Orléans. Ils pourraient concerner une portion d'une cinquantaine de mètres de voies ferrées, en ville, mais également les berges de Loire, au niveau des quais Modeléine et Saint-Laurent.

placés sur les voies ont été choisis en fonction de la végétation, plus ou moins haute, plus ou moins dense, et de la surface », précise Marjorie Deruwez, gérante et ancienne bergère. Deux bergers, Jean-Luc Bachelet et Vienne Gérard, spécialement mobilisés et accueillis à Saint-Denis-de-l'Hôtel, ont effectué des tournées quotidiennes pour veiller à la bonne

À LA BARRE

ORLÉANS ■ La société Eurofeu Service relaxée

À son encounter, à l'audience du 16 septembre, le procureur de la République avait requis une amende de 20.000 euros. Dans son délibéré rendu hier, le tribunal correctionnel d'Orléans a relaxé la société eurofeu Eurofeu Service, mise en cause dans un accident du travail.

Le 3 février 2012 à Orléans, un ouvrier de cette entreprise s'était blessé en chutant du toit d'un local désaffecté. Initialement, l'employé avait été appelé pour réparer une trappe de désenfumage défectueuse de la discothèque Le Cristies.

L'entreprise, spécialisée dans la prévention des incendies, avait plaidé une relaxe, indiquant qu'il n'entrerait pas dans les attributions de son employé de grimper sur les toits. De fait, dans un premier temps, le procureur de la République d'Orléans avait classé l'affaire sans suite, avant de revenir sur sa décision. ■

SÉNAT ■ Le changement de nom de la région Centre voté à l'unanimité en commission

Un premier pas vers la région Centre-Val de Loire

La région Centre devait s'agrandir dans le cadre de la réforme territoriale. Elle restera certainement en l'état. Mais son nom, lui, devrait s'allonger...

Une commission spécialisée chargée d'examiner le projet de loi sur les régions s'est réunie, hier après-midi, au Sénat. Trois amendements identiques ont été présentés pour demander qu'à compter de la publication de cette loi, la région Centre soit dénommée région « Centre-Val de Loire ». Ces trois amendements ont été votés à l'unanimité.

Jean-Pierre Sueur (Loiret), Jean Germain (Indre-et-Loire), Jean-Jacques Filleul (Indre-et-Loire) pour le Parti socialiste, les Loiretains Éric Doligé et Jean-Noël Cardoux pour l'UMP et Jacqueline Goussault (Loir-et-Cher) pour les centristes sont à l'origine de cette proposition. Tous, donc, de la région Centre, mais de trois par-

tis différents. Cela a son importance, car ces amendements devront être débattus la semaine prochaine en séance publique, puis votés.

« Non, changer, ce n'est pas un gadget ! »

L'on voit mal les groupes politiques ne pas suivre les préconisations premières unanimes. L'Assemblée nationale devra ensuite, elle aussi, avaliser ce nom, probablement courant novembre. Les députés du Loiret se disent prêts à voter le texte amendé - ou, explique Serge Grouard, maître UMP d'Orléans, capitale régionale, « à déposer un amendement au cas où le vote serait négatif au Sénat ».

À défaut d'avoir su attirer les Pays de Loire pour construire une grande ré-

gion naturelle avec la Loire comme lien, la région Centre, ses 39.151 km² et ses 2,5 millions d'habitants deviendraient plus visibles par ce changement de nom.

« Le Centre, ça ne dit rien à personne. Quand Mme Météo, à la télé, parle du Centre, elle parle de Clermont ou du Limousin », constate Jean-Pierre Sueur. « Non, ce n'est pas un gadget. À Paris, Strasbourg, Lille, Marseille, quand vous demandez à quelqu'un "C'est où le Centre", il a un grand sentiment de solitude... », confirme Serge Grouard, avant d'ajouter : « Cette région issue de tout le reste du découpage de la France pâtit de ce nom qui ne fait pas référence au territoire, au terroir, à l'histoire. Même pas à la géographie ! Le Val de Loire, c'est quand même nous ! »

Jean-Pierre Sueur se projette déjà : « On a un axe

naturel connu du monde entier. Il faut le valoriser. On garde le côté Centre, acceptable pour le Berry, et on tire parti de ce Val de Loire, à la richesse patrimoniale, historique, naturelle pour faire de la région un Val de la science, de l'université, de l'économie... », dans un cadre magnifique ».

« La loi s'appliquera »

En 1994, cette même appellation proposée alors par les élus régionaux avait fait un flop, les Pays de Loire ayant opposé leur veto politique. « La Loire appartient à tout le monde. On a le droit de s'y réjouir. Val de Loire, c'est différent de Pays de Loire », martèle le socialiste. Le contexte a aussi évolué : les élus des Pays de Loire ont voté pour le changement, hier. Lorsque l'amendement se transforme en loi, l'élu socialiste en est certain : « La loi s'appliquera ». ■

Anne-Marie Courainault

HISTOIRE

Provinces. Le Centre regroupait trois provinces historiques : l'Orléanais (Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher) ; le Berry (Cher et Indre) ; la Touraine (Indre-et-Loire). Ces provinces sont entrées très tôt dans le domaine royal. D'où de nombreux châteaux le long de la Loire.

Potémikine. Le ministère de l'Intérieur a baptisé la région « Région Centre » en 1956. Avantage : ce nom ne mettait pas en avant l'une des provinces rivales. Inconvénient : son ambiguïté, car cette région n'est pas au centre de la France. En 1990, le conseil régional propose quatre noms et, en 1994, opte pour « Centre-Val-de-Loire ». Mais, pour changer, une région doit alors recevoir l'accord des autres régions. Le président des Pays de la Loire refuse...